

■ Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs :

Je soussigné(e),

représentant(e) légal(e) de

.....l'autorise à pratiquer la plongée sous-marine et les activités en piscine au sein du club HGCEpernay.

Date et signature :

•Droit à l'image

Je soussigné(e).....accepte par la présente, que les photos sur lesquelles j'apparais, puissent être utilisées uniquement à des fins privées par l'association HGCEpernay.

En outre, les photos pourront être utilisées à des fins informatives dans la presse, dans le « Trombinoscope » ou sur le site du club.

En aucun cas, l'association ne cédera les photos visées à des tiers contre rémunération.

Leà

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pièces à fournir :

- ☐ Un certificat médical de non contre-indication aux activités subaquatiques datant de moins d'un an. **Pensez à conserver l'original et remettre une photocopie.**
- ☐ Une photo d'identité pour tous (papier ou numérique)
- ☐ Autorisation du droit à l'image. (en haut de cette feuille)
- ☐ Autorisation parentale signée pour les mineurs. (en haut de cette feuille)
- ☐ Copie des compétences acquises pour les nouveaux.
- ☐ Envoi une photo avec ton niveau et ton' 06' à Daniel pour faire ou refaire ta manger pour le trombinoscope.
Mail to: vialle.daniel@gmail.com

(un exemplaire du règlement intérieur et téléchargeable sur le site www.hgce.fr ou consultable au local, de même que pour les conditions et garanties des assurances.)